Renseignements pratiques

Droits d'inscription

Tarif normal: 50 €

Gratuité pour les professeurs, maîtres de conférences,

étudiants, jeunes chercheurs, magistrats

Lieu du colloque

MISHA
5 allée du Général Rouvillois
67083 Strasbourg cedex
Salle de Conférence

Accès depuis l'aéroport

Prendre le train jusqu'à la gare centrale de Strasbourg

Accès depuis la gare

Ligne C direction Neuhof Rodolphe Reuss Arrêt «Obervatoire»

Demande de renseignements

Aurélie KRAFT

Université de Strasbourg

Fédération de Recherche L'Europe en mutation

FR 3241 Unistra/CNRS

11 rue du Maréchal Juin - BP 68

67046 Strasbourg cedex

Tél: +33 (0)3.68.85.87.81

Fax: +33 (0)3.68.85.85.71

Courriel: aurelie.kraft@unistra.fr

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

4ème thème : les obligations du banquier effectuées en ligne

11h L'information et la mise en garde délivrées en ligne François Boucard, avocat aux conseils, Paris

11h20 La réalisation en ligne des obligations imposées en matière de lutte contre le blanchiment

Chantal Cutajar, maître de conférences, Strasbourg

Après-midi

5ème thème : la protection du client de la banque en ligne

14h La protection des données informatiques Eric Caprioli, avocat, Paris

14h20 La protection contre la cyber criminalité en matière bancaire

Myriam Quéméner, magistrate, Créteil

14h40 Questions/réponses

14h50 Pause

15h10 La protection du « cyber-consommateur » bancaire Nathalie Rzepecki, maître de conférences, Strasbourg

15h30 Une protection à renforcer ? Étude de conditions générales de banques

Karine Rodriguez, maître de conférences, Pau

15h50 Observations conclusives
Richard Routier et Jérôme Lasserre Capdeville



Jeudi 6 décembre

Matin

1er thème : le développement contemporain de la banque en ligne

9h Propos introductifs sur la banque en ligne en France **Stéphanie Chaptal**, journaliste

9h20 Le développement de la banque en ligne à l'étranger Les étudiants du M2 de droit bancaire et financier

9h40 Interrogations d'un internationaliste sur l'essor de la banque en ligne

Juliette Morel-Maroger, maître de conférences, Paris Dauphine

10h Questions/réponses

10h10 Pause

2ème thème : les opérations de banque en ligne

10h30 Les opérations de paiement en ligne Richard Routier, professeur, Strasbourg

10h50 Le cas particulier des paiements internationaux en ligne **Thibault de Ravel d'Esclapon**, doctorant, Strasbourg

11h10 La sécurité des paiements en ligne Myriam Roussille, professeur, Le Mans

Après-midi

14h L'ouverture de comptes en banque en ligne **Sophie Moreil**, maître de conférences, Lille

14h20 Les opérations de crédit en ligne : présentation générale

Jérôme Lasserre Capdeville, maître de conférences, Strasbourg

14h40 Les opérations de crédit en ligne : le cas du crédit à la consommation

Nicolas Eréséo, maître de conférences, Strasbourg

15h Questions/réponses

15h10 Pause

15h30 Les opérations de crédit en ligne : le cas du crédit immobilier

Nicolas Mathey, professeur, Paris V

15h50 Les garanties du crédit passé en ligne **Marc Mignot**, professeur, Strasbourg

Vendredi 7 décembre

Matin

3ème thème : les opérations connexes passées en ligne

 9h30 Les opérations de bourse en ligne
 Guillaume de Crémiers, responsable juridique de BforBank

9h50 Les OPCVM en ligne
Michel Storck, professeur, Strasbourg

10h10 La souscription d'assurance vie en ligne **Pierre-Grégoire Marly**, professeur, Le Mans

10h30 Questions/réponses

10h40 Pause

Bulletin d'inscription

à retourner au plus tard le vendredi 30 novembre 2012

à Aurélie KRAFT Université de Strasbourg Fédération de Recherche n° 3241 11 rue du Maréchal Juin - BP 68 67046 Strasbourg Cedex

Fax.: 03.68.85.85.71 - Courriel: aurelie.kraft@unistra.fr

Colloque « Quel droit pour le développement de la banque en ligne ? »
6-7 décembre 2012

om:/,	and a second sec
rénom:	
onction:	
rganisme :	
dresse:	
ode postal - Ville :	
éléphone :	
GIODII I	
ourriel ·	

- □ Je joins un chèque de 50€ libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université de Strasbourg
- Je suis exonéré(e) de droits d'inscriptions (professeurs, maîtres de conférences, étudiants, jeunes chercheurs, magistrats)